ÉDITO du Maire

Chères Aultoises, chers Aultois,

Nous venons de vivre une série de drames qui sont des attaques terribles à la liberté d'expression et à la libre pensée. Après l'attentat de Charlie Hebdo en 2015, Samuel Paty, professeur d'histoire a été décapité pour avoir exercé son métier dans le cadre des valeurs de la République. Après la presse, l'éducation est visée. Puis, un nouvel attentat dans une église de Nice visant la liberté de culte et le principe de laïcité a ébranlé le pays. Le communautarisme et l'obscurantisme ne doivent pas passer.

La liberté d'expression est une valeur que nous défendons. L'opposition municipale disposera d'un espace sur la lettre municipale pour s'exprimer. J'espère que l'esprit constructif sera au rendez vous!

Dans le même temps, la situation sanitaire liée à la covid-19 s'est dégradée et le pays a été placé en confinement jusqu'au 1er décembre.

Dès l'annonce de la décision par le Président de la République, le CCAS a organisé une cellule d'accueil sanitaire et social pour répondre aux besoins des Aultois.

Il est important de respecter le confinement et les règles sanitaires.

Ensemble restons vigilants et soyons solidaires les uns des autres.

Marcel LE MOIGNE Le Maire

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN

Une cellule d'accueil sanitaire et social a été mise en place dès l'annonce du confinement dans le Hall de la Mairie.

Des élus du CCAS vous accueilleront tous les jours du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H et le samedi de 10H à 12H

Ils seront à votre disposition pour :

- Les attestations
- Vous aider dans toutes vos démarches administratives
- Vous rendre visite à domicile (si vous ne pouvez vous déplacer)
- Vous écouter
- Répondre à vos problèmes de mobilité (pour vos courses, vos rendez-vous...)

L'accueil téléphonique du service social est renforcé avec très bientôt une ligne de portable ouverte.

Dans cette attente N° CCAS: 03.22.60.36.48

Mr le Maire est bien entendu à l'écoute de tous (06.73.64.22.67).

Il vous est cependant demandé de privilégier les interlocuteurs suivants :

En cas d'urgence, les élus à contacter :

Florence LE MOIGNE : 06.71.08.87.51

Marie-Christine SAUZEAT: 06.85.57.39.82 ou

03.22.60.55.83

Viviane DHENIN: 06.20.81.86.42 **Sabine MAISON**: 06.71.82.43.37

Sabine MAISON: 06.71.82.43.37 Les aides alimentaires du CCAS:

Raymond LEDOUX: 06.82.22.86.45

En cas de besoin de courses, les chauffeurs bénévoles :

Viviane ALONET: 07.83.44.91.67 Jean SAUZEAT: 03.22.60.55.83 Yannick PEIGNEUX: 06.41.04.89.75

LES AUTRES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

École Simone Veil : Elle reste ouverte et accueille les enfants, selon un protocole sanitaire plus strict. Les élus sont mobilisés pour aider l'équipe enseignante mais également les parents.

En cas de problème en lien avec la scolarité, les élus à contacter :

Hélène BUSNEL : 06.08.37.90.97 **Christophe WAYER** : 07.87.43.97.00

La Mairie : L'ensemble de nos salles municipales sont fermées par arrêté municipal. La Mairie reste ouverte. Nos agents travaillent au quotidien

La poste, la trésorerie restent également ouvertes dans les conditions habituelles

La déchèterie continue de fonctionner aux horaires habituels

Les commerces de première nécessité sont ouverts

Prenez soin de vous et soyez prudents

Florence LE MOIGNE

Adjointe au Maire Administration Générale -Affaires Sociales Vice-Présidente du CCAS

LES RENDEZ-VOUS DE NOVEMBRE

TRAVAUX

Les experts, qui doivent intervenir dans le cadre du référé préventif lié aux travaux de l'aménagement du centre bourg sont enfin désignés.

Dates d'expertises :

Les expertises, indispensables pour la sécurité des biens des riverains, seront réalisées en présence du Syndicat Mixte Baie de Somme ou d'un élu d'Ault suivant le calendrier suivant :

- Monsieur Guffroy réalisera des expertises les 06(après-midi),12, 18, 30 novembre 2020 et les 03, 08, 11, 16, 18, 28 et 29 décembre 2020

- **Monsieur Wagner** réalisera des expertises les vendredi et samedi dès le 13-14 novembre 2020 Réservez leur le meilleur accueil!

Ces travaux débuteront le 23 novembre avec deux mois de retard

Le gymnase de l'ancienne école fait l'objet d'une rénovation par le chantier d'insertion ADI 80. La livraison est prévue fin novembre. Cet équipement pourra accueillir notamment le marché les mois d'hiver.

La réfection de la route des tilleuls, du Bd du phare et du Bd circulaire, prévue en novembre devra être reportée au printemps compte tenu des conditions météo.

VIE LOCALE

En raison du confinement c'est avec regret que nous sommes dans l'obligation d'annuler toutes les animations et manifestations de novembre

COMMÉMORATION

Le mercredi 11 novembre aura lieu un dépôt de gerbe à 11H au momument aux morts à l'occasion du 102ème anniversaire de l'Armistice de 1918.

La situation sanitaire actuelle ne permet pas d'organiser les cérémonies dans leur forme habituelle et nous conduit à restreindre la présence des aultois au strict minimum dans le respect des consignes préfectorales.

Dialogues et démarches menés en octobre

Dialogue du samedi 17 octobre

Ce samedi était une rencontre d'écoute et d'échanges avec les habitants de deux quartiers : « Le Reposoir » et « Bellevue ».

« LE REPOSOIR »

PASSAGE DE LA BALAYEUSE : Une information sera communiquée aux riverains avant le passage de la balayeuse de manière à dégager les voiries pour un meilleur nettoyage.

CARS: La circulation étant interdite aux véhicules de plus de 3.5 tonnes, Mr le Maire est intervenu auprès du directeur de l'Oiseau Bleu et il interviendra auprès de la Communauté de Communes des Villes Sœurs pour rappeler aux chauffeurs la réglementation.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : Mr le Maire a répondu que le problème de l'éclairage public concerne toute la commune. Il a expliqué que la commune à délégué sa compétence à la Fédération Départementale d'Electricité de la Somme qu'il l'a sollicitée afin qu'un diagnostic complet sur l'ensemble de la commune soit fait. Des programmes pluriannuels de remplacement des candélabres seront établis comme pour la voirie. Le diagnostic est en cours.

FLEURISSEMENT : Un fleurissement sera aménagé sur les 3 espaces engazonnés. Tous les arbres gênants pour les riverains seront taillés en

« BELLEVUE »

CONTENEURS : À la question posée concernant les conteneurs à déchets pour ce quartier, Mr le Maire a répondu que le problème a été vu avec la Communauté de Communes. La commande est en cours pour des conteneurs enterrés avec tri sélectif.

BESOIN D'UN ESPACE DE JEUX POUR LES ENFANTS : Le quartier « Bellevue » est celui qui comporte le plus d'enfants dans la commune. Une demande forte a été exprimée pour la création d'un espace de jeux. Les espaces étant limités dans ce quartier, une réflexion sera menée pour créer une zone de loisirs sur le terrain de football.

VITESSE RUE DALHAUSEN (qui concerne les riverains des deux quartiers):

Le problème de la vitesse rue DALHAUSEN a été évoqué. Mr le Maire a expliqué la mise en place prochaine du plan vélo et de la chaussée partagée. Il a aussi été mentionné l'idée des feux intelligents. Il a été demandé que le réhausseur soit remis, voire changé.

Dans les solutions évoquées : le radar pédagogique a été préconisé, ou encore des plateaux surélevés.

> **RAPPORTEURS:** Florence LE MOIGNE Christophe WAYER et Jean-Louis DERCHE

Décisions municipales prises en octobre

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2020

- 1. Un avenant n°01 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand-Littoral Picard et la Commune a été approuvé pour la réalisation du projet d'aménagement du Centre Bourg - Le montant total du marché reste inchangé à 5 325 895 € HT mais le nouveau plan de financement permet de dégager des imprévus et frais divers qui pourront aussi servir à des extensions du projet.
- 2. Le conseil a décidé la création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) à raison de 31/35ème afin de remplacer l'agent mis en retraite pour invalidité à compter du 1er février 2021. L'offre d'emploi sera mise en ligne sur le site du Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Somme ainsi que sur le site de la commune. Les candidats devront être obligatoirement titulaires du concours d'ATSEM.
- 3. Une demande de subvention a été décidée dans le cadre du plan relance pour les travaux de rénovation de la Résidence "Le **Manoir**" (isolation avec changement des menuiseries et du chauffage)

- 4. Le conseil municipal a validé l'instauration du Droit de Préemption sur des fonds artisanaux - fonds de commerces - baux commerciaux et terrains afin de sauvegarder les commerces et l'artisanat de proximité sur la commune.
- 5. Le conseil municipal a approuvé les travaux de restauration de la voirie du boulevard Circulaire, d'une partie du boulevard du Phare et de rue des Tilleuls au Bois de Cise pour un montant total de 96 849.72 €
- 6. Le conseil municipal a validité le projet d'équiper l'école Simone Veil de 15 ordinateurs portables et d'une classe mobile pour un montant de 12 360.00 € - Le maire a été autorisé à déposer une demande de subvention
- 7. Le conseil a décidé de vendre les anciens bureaux des élèves restés à l'ancienne l'école Cozette-Berquer - Prix fixé à 30€ le grand bureau et 20€ le petit - Une vente sera organisée dès que possible.

Le compte-rendu complet de ce conseil municipal sera sur le site de la commune après validation du prochain conseil.

Parole du groupe minoritaire

Alors que l'équipe municipale en place a basé toute sa campagne sur la critique constante de l'action de la majorité sortante, nous nous étonnons de les voir aujourd'hui heureux de mettre en application notre programme. Ce projet de longue haleine, enfin abouti, va être la revalorisation tant attendue de notre ville. Les Aultois et les Aultoises ne sont pas dupes, ce ne sont pas les quelques aménagements comme l'accès à la plage et l'ouverture du Moulinet qui vont transformer leur quotidien et redonner de l'attirance aux touristes.

Au-delà de cette basse récupération, il en est aussi regrettable l'abandon et la dévalorisation du centre culturel. Ce projet bien pensé et bien financé fait perdre beaucoup de temps et d'argent à bon nombre de nos partenaires.

Pauvres Aultois et Aultoises, la baisse des impôts fonciers était une de leur principale promesse qui n'a pas été respectée sous prétexte de prévoyance.

Feindre l'action, s'approprier les mérites d'un travail qui n'est pas le leur, bloquer la concrétisation d'un projet attendu de tous, revenir sur des promesses de campagne : voilà comment l'on peut résumer les 150 premiers jours de cette nouvelle équipe municipale. Pour le bien d'Ault et de ses habitants, espérons qu'il ne s'agisse que d'un simple faux départ...

Charlotte LEROY et Laurent HOUBART

CONTACTS ET INFOS PRATIQUES

La mairie

27 bis grande rue 80460 AULT

Horaires d'ouverture:

du lundi au jeudi de 8h30-12h / 13h30-17h le vendredi 08h30-12h /13h30-16h30 le samedi 10h-12h

Téléphone: 03 22 60 41 21 Le Site Internet : www.ault.fr Facebook : Commune d'ault Mail: secretariat.accueil@ault.fr

Les services : CCAS: ccas@ault.fr Ateliers Municipaux: servicestechniques@ault.fr Bibliothèque : 03 22 60 52 21 17 avenue du général Leclerc bibliothèque@ault.fr École Simone Veil : 03 22 60 50 32

Rue de Dalhausen ecolematernelle-ault@wanadoo.fr

Contacter les élus :

Marcel le Moigne : le-maire@ault.fr

Education - Culture - Vie associative :

h-busnel@ault.fr

Urbanisme - Environnement :

l-cholet@ault.fr

Action sociale - Administration générale : f-lemoigne@ault.fr

Développement local -Tourisme : a-nicquet@ault.fr